

Intervention lundi 22 avril 2024 de la Représentante spéciale du Secrétaire général en Haïti Maria Isabel Salvador, à la session du Conseil de sécurité depuis Port-au-Prince en visio-conférence.

« Madame la Présidente, Distingués Membres du Conseil, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il y a un an, presque jour pour jour, j'ai fait un exposé devant ce Conseil pour la première fois en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour Haïti et Chef du BINUH. À cette époque et lors de séances d'information depuis, j'ai parlé des multiples crises prolongées qui touchent Haïti et j'ai plaidé en faveur de l'urgence d'agir.

Depuis avril 2023, j'ai constamment attiré l'attention sur l'exigence inexorable de rétablir les conditions de sécurité propices à la tenue des élections en Haïti, mais aussi à la sécurité et à la dignité du peuple haïtien. J'ai salué l'autorisation donnée par ce Conseil au déploiement de la mission multinationale de soutien à la sécurité, le MSS, en octobre dernier, en réponse à l'appel lancé par Haïti, un an auparavant, à la communauté internationale.

Aujourd'hui, cela me fait de la peine de constater que tous les discours et appels n'ont pas empêché que certains des pires scénarios pour Haïti soient devenus réalité au cours des derniers mois et semaines. Au cours des deux séances privées que vous avez convoquées, le 6 mars et le 18 mars, j'ai fourni un compte rendu de la spirale de violence dramatique et sans précédent et sans fin dans le pays. Il est impossible d'exagérer l'augmentation de l'activité des gangs à Port-au-Prince et au-delà, la détérioration de la situation des droits humains et l'aggravation de la crise humanitaire. Pendant ce temps, seul un petit pourcentage, 8,1 pour cent, des 674 millions de dollars du Plan de réponse humanitaire 2024 pour Haïti a été financé.

Au début du mois de mars, des gangs ont lancé des attaques coordonnées ciblant des infrastructures clés de l'État, notamment plusieurs commissariats de police et deux des principales prisons de Port-au-Prince, ainsi que des établissements d'enseignement et de santé et des sites religieux. Pas plus tard que la semaine dernière, la Faculté de Médecine de l'Université d'Haïti a été attaquée et pillée. Des gangs ont régulièrement lancé des attaques contre le Palais présidentiel, ce qui a donné lieu à de violents affrontements avec la Police nationale haïtienne, faisant de nombreuses victimes. Depuis le 3 mars, des affrontements entre gangs autour de l'aéroport international de Port-au-Prince ont contraint toutes les compagnies aériennes commerciales à interrompre leurs services, une situation qui perdure encore aujourd'hui. Néanmoins, avec le soutien et le contrôle de la PNH et des Forces armées d'Haïti, des travaux de sécurisation du périmètre autour de l'aéroport sont en cours, et certaines compagnies aériennes ont timidement annoncé qu'elles reprendraient leurs vols d'ici le mois prochain, ce qui permettra à l'économie de se réactiver et à chaque Haïtien de se déplacer librement.

Au cours du premier trimestre de l'année, environ 2 500 personnes ont été tuées ou blessées à cause de la violence des gangs. Il s'agit d'une augmentation de 53 pour cent par rapport à

la période de référence précédente, ce qui fait du premier trimestre 2024 le plus violent depuis que la Section des droits de l'homme du BINUH a commencé à enregistrer des statistiques en janvier 2022. De violents affrontements entre les deux principales coalitions de gangs ont entraîné des massacres de la population locale et des pillages et maisons incendiées. Les gangs ont systématiquement ciblé les infrastructures de l'État et attaqué ceux qui jouent un rôle clé dans la gouvernance, notamment les juges et les policiers, ainsi que les défenseurs des droits humains et les journalistes. Ces attaques ont encore affaibli les institutions étatiques et aggravé les défis déjà critiques au rétablissement de l'État de droit.

L'impact de la violence des gangs sur les droits des enfants reste particulièrement préoccupant. L'activité des gangs a considérablement limité l'accès aux services essentiels, notamment aux soins de santé et à l'éducation, et a exacerbé l'insécurité alimentaire. En outre, poussés par le manque d'opportunités socio-économiques, un nombre alarmant d'enfants ont été recrutés dans les rangs des gangs où, non seulement ils risquent d'être tués ou grièvement blessés lors d'affrontements avec d'autres gangs ou avec la police, mais ils commettent également des actes de violence, notamment des meurtres, des enlèvements et des viols. Les femmes et les jeunes filles continuent d'être victimes de violences sexuelles, notamment de viols collectifs, perpétrés par des membres de gangs lourdement armés.

Dans ce contexte d'extrême insécurité, la Police Nationale d'Haïti, aidée par les modestes Forces Armées d'Haïti et conseillée par le BINUH ainsi que d'autres partenaires internationaux a déployé d'immenses efforts pour contenir la spirale de violence dans le pays alors qu'il est la cible de bandes armées, avec quelques opérations réussies. Néanmoins, la gravité de la crise actuelle souligne les lacunes en matière de capacités au sein des structures nationales et le besoin urgent d'une aide internationale, notamment par le biais du déploiement immédiat du MSS.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

L'augmentation spectaculaire de la violence à Port-au-Prince a contraint les Nations Unies, certaines ambassades et organisations internationales à ajuster leur présence à Port-au-Prince.

Cependant, au milieu de cette situation stupéfiante, les parties prenantes haïtiennes ont travaillé à mettre de côté leurs divergences pour trouver une voie commune pour la restauration des institutions démocratiques. Une première étape importante a été l'engagement pris lors de la réunion facilitée par la CARICOM le 11 mars pour l'établissement d'un Conseil présidentiel de transition, également connu sous le nom de CPT, destiné à ouvrir la voie à la stabilité démocratique. Ses priorités devraient inclure un plan d'action pour la sécurité à court terme, notamment par une coopération soutenue avec la communauté internationale pour le déploiement rapide du MSS, et l'organisation d'élections crédibles, participatives et inclusives. Il va sans dire qu'une grande attention doit également être accordée aux milliers de personnes déplacées, notamment des femmes et des enfants, victimes de la violence des gangs, qui ont besoin d'une aide humanitaire.

Je reconnais l'engagement du Premier ministre Ariel Henry en mars dernier de démissionner immédiatement après l'installation du TPC, facilitant ainsi la nomination d'un nouveau Premier ministre et d'un nouveau gouvernement par intérim. L'intention de l'administration sortante de gérer les affaires en cours jusqu'à ce qu'un nouveau Premier ministre et un nouveau gouvernement par intérim soient en place évite un vide dangereux et garantira un transfert de pouvoir sans heurts vers le nouveau gouvernement de transition.

Depuis l'annonce du 11 mars, un processus de consultation d'un mois entre les parties prenantes a finalement abouti à la désignation de sept membres votants et de deux observateurs auprès du CPT. Les membres du Conseil présidentiel représentent neuf groupes d'un large éventail d'acteurs politiques, du secteur des affaires et de la société civile. Cependant, la participation des organisations de femmes et de jeunes manquait. Il n'y a qu'une seule femme membre. Le mandat non renouvelable du CPT court jusqu'au 7 février 2026, date à laquelle un nouveau président doit être investi et toutes les autorités élues prêter serment. Parallèlement au CPT un certain nombre d'autres organes devraient être créés, notamment un Conseil national de sécurité, et un Conseil Électoral Provisoire qui est requis d'urgence pour mettre en œuvre les plans d'organisation des élections. J'encourage les parties prenantes à continuer de travailler et de maintenir le même esprit de collaboration et de compromis, en mettant de côté les divergences dans le seul intérêt d'Haïti et de son peuple, ainsi que pour faciliter les processus permettant aux femmes, aux jeunes et aux groupes minoritaires de participer légitimement à tous les organes décisionnels qui définiront l'avenir d'Haïti pour les années à venir.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Je salue la publication, les 12 et 16 avril, des décrets exécutifs portant création du TPC et nommant ses membres. J'exhorte toutes les parties prenantes haïtiennes à mettre en place le plus rapidement possible les dispositions de gouvernance de transition envisagées, en particulier la nomination d'un Premier ministre et d'un gouvernement par intérim et la nomination rapide du Conseil électoral provisoire.

Malgré ces récents développements positifs sur le plan politique, une situation sécuritaire nettement améliorée reste une condition sine qua non pour de nouveaux progrès. Les chefs de gangs et autres fauteurs de trouble ont déclaré leur intention de perturber violemment le processus politique actuel et je ne saurais trop insister sur la nécessité d'aider Haïti dans ses efforts pour rétablir la sécurité. Un an et demi depuis qu'Haïti a demandé une assistance pour renforcer la sécurité et plus de six mois depuis que ce Conseil a autorisé le déploiement du MSS, nous devons continuer à souligner l'importance de son déploiement urgent. Le régime de sanctions est également un outil efficace pour décourager les tentatives de déstabilisation des fauteurs de troubles et des criminels, en faveur d'un progrès politique et démocratique transparent.

J'ai mentionné au début de mon discours que seul un petit pourcentage des 674 millions de dollars du plan de réponse humanitaire est financé, mais la situation humanitaire continue de s'envenimer selon une tendance à la baisse sans précédent. Depuis le début de la dernière

vague de violence, le nombre de personnes dans le besoin n'a cessé de croître de façon exponentielle. Depuis le 8 mars, près de 100 000 Haïtiens ont quitté Port-au-Prince pour les régions, fuyant la violence des gangs en quête de sécurité. L'insécurité alimentaire reste également endémique dans tout le pays, la moitié de la population souffrant d'une grave insécurité alimentaire. Les multiples crises prolongées (politiques, sécuritaires, humanitaires) auxquelles Haïti continue de faire face doivent être résolues ensemble. La communauté internationale a un rôle de soutien à jouer. Mais ce n'est que grâce à un processus inclusif, participatif, crédible et transparent qui amènera le peuple haïtien à une nouvelle gouvernance démocratiquement élue que le développement durable deviendra une réelle possibilité pour le peuple haïtien.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais souligner l'engagement des Nations Unies en Haïti et de leur personnel à continuer de remplir leur mandat et de soutenir les parties prenantes haïtiennes dans leurs efforts pour créer un environnement sûr et restaurer les institutions démocratiques. Le BINUH, toujours dans le cadre de son mandat, continue de s'engager auprès des parties prenantes. Le processus facilité par la CARICOM a créé des opportunités pour un nouvel arrangement de gouvernance transitoire qui devrait permettre un processus politique véritablement dirigé et pris en charge par les Haïtiens, conduisant à l'organisation d'élections inclusives, participatives et crédibles. J'exhorte une fois de plus les parties prenantes haïtiennes à mettre de côté leurs différences et apporter des résultats au peuple haïtien grâce à la mise en œuvre d'une feuille de route durable, limitée dans le temps et communément acceptée.

J'encourage la communauté internationale à continuer d'être solidaire du peuple haïtien. En ce sens, et à ce moment très critique et unique pour Haïti, j'exhorte tous les États membres à continuer de financer le Plan de réponse humanitaire ; et sans plus tarder pour confirmer les contributions nécessaires au déploiement de la mission multinationale de soutien à la sécurité en Haïti.

Merci beaucoup. »